

COVID-19 : Distribution de masques à Troyes, les adhérents des régimes spéciaux également dotés

La distribution de masques textiles par Troyes Champagne Métropole s'étend, à Troyes, aux adhérents de la MGEN et des régimes spéciaux, à compter du lundi 4 mai. Dans les déchèteries de l'agglomération, il est rappelé à chacun que civisme et respect des consignes permettent à ces services de fonctionner de manière optimale et en toute sécurité en période de confinement.

o Masques grand public

- **Plus de 48 000 masques** textiles ont été livrés aux 81 communes-membres de Troyes Champagne Métropole depuis 10 jours.

- **A Troyes, 18 111 masques textiles, dont 2 944 aux personnes de plus de 70 ans (en porte-à-porte)** ont été distribués entre mercredi 22 et jeudi 30 avril au soir. La distribution des masques grand public reprendra lundi 4 mai.

- **Elle s'étend désormais aux assurés de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) et des autres « Régimes spéciaux ».**

Les adhérents de la MGEN domiciliés à Troyes de moins de 70 ans sont invités à venir récupérer leur masque textile **au COSEC des Vassaules** (139, rue Etienne-Pédron), **entre le lundi 4 et le jeudi 7 mai** de 9h30 à 17h30, sur présentation d'une pièce d'identité au nom de l'assuré. Les adhérents à la MGEN de plus de 70 ans seront, quant à eux, livrés de leur masque à domicile, du lundi 4 au jeudi 7 mai, sans démarche complémentaire.

Les adhérents des « Régimes spéciaux » (CAMIEG, régime des clercs et employés de notaire, de la SNCF, des mines, des cultes, etc.) sont également invités à se rendre au COSEC des Vassaules pour être dotés d'un masque, du lundi 4 au jeudi 7 mai aux mêmes horaires. Pour récupérer leur masque, les assurés des « Régimes spéciaux » doivent impérativement se munir :
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois - d'une attestation de leur régime d'assurance maladie - d'une pièce d'identité.

o Ouverture des déchèteries

Fermées depuis le début du confinement, les sept déchèteries gérées par Troyes Champagne Métropole (Bucey-en-Othe, La Chapelle Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Sainte-Savine, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Lyé et Vauchassis) sont à nouveau ouvertes depuis **mercredi 29 avril, aux horaires et jours habituels.**

Il est expressément demandé aux usagers de ne se rendre sur place qu'en cas de nécessité, afin que les services de déchèterie puissent fonctionner dans les meilleures conditions.

Troyes Champagne Métropole compte sur la discipline et l'esprit de responsabilité de

chacun et invite les usagers à reporter de plusieurs jours leurs déplacements non urgents et indispensables dans les déchèteries de l'agglomération, afin de ne pas provoquer de files d'attente trop importantes, le respect de la distanciation sociale entre usagers et avec les personnels présents sur place imposant des entrées concomitantes réduites sur site.

Pour la sécurité de tous, le port du masque y est préconisé.

Pour rappel, l'accès est gratuit et strictement limité aux particuliers de façon alternée pour réduire l'afflux de véhicules :

- Les véhicules dont le **premier chiffre de la plaque d'immatriculation** est pair (XX 024 XX ou 2 4 XX 10) sont autorisés à se rendre à la déchèterie les jours pairs de chaque mois (2, 4, 6, etc.) ;
- Les véhicules dont le **premier chiffre de la plaque d'immatriculation** est impair (XX 135 XX ou 13 XX 10) sont autorisés à se rendre à la déchèterie les jours impairs de chaque mois (1,3, 5, etc.).

Toute personne se rendant en déchèterie un jour où elle n'est pas autorisée à le faire se verra refuser l'entrée du site et ne pourra décharger ses déchets.

o **Respect du confinement à Troyes**

- **Verbalisation** Pour la journée du jeudi 30 avril, 3 verbalisations par PV-Electronique ont été enregistrées par la Police municipale pour 52 piétons et 7 véhicules contrôlés. Depuis le 25 mars, **754 verbalisations** ont ainsi été dressées par la Police municipale.

- **Interdiction de vente, transport et consommation d'alcool**

La vente et le transport d'alcool sont désormais interdits, chaque jour, entre 22h et 7h jusqu'au lundi 11 mai 2020, sur l'ensemble du territoire communal troyen.

La consommation d'alcool est également, et jusqu'au 11 mai, interdite sur l'ensemble des voies troyennes ouvertes à la circulation publique, tous les jours, de minuit à 7h et de 11h à 24h.

o **Culture à distance**

- **Avec les musées de Troyes**

En cette période de confinement durant laquelle se rendre au musée est impossible, pourquoi ne pas s'essayer au « **Art at home challenge** » ? Il y a deux ans, trois Néerlandaises se sont amusé à reproduire des tableaux, notamment de Vermeer, en se mettant en scène et en s'accessoirisant avec des objets du quotidien. Durant le confinement, elles ont lancé, sur les réseaux sociaux, le challenge #tussenkunstenquarantaine en invitant les personnes confinées à travers le monde à profiter de leurs journées passées à la maison et de leur créativité pour faire de même. Aujourd'hui, 250 000 personnes les suivent sur Instagram alors que des initiatives similaires ont fleuri partout dans le monde.

A Troyes, la Ville et les musées municipaux ont développé ce principe sur la base d'oeuvres exposées dans les collections. Une manière ludique et amusante de s'approprier ces oeuvres et

de les redécouvrir en prêtant, par exemple, davantage attention aux détails. *Saint-Paul* de Philippe de Champaigne, le *Portrait d'Esprit de Bacculard d'Arnaud* de Jean-Baptiste Greuze, la *Vue du cinquième étage à Paris* du Troyen Maurice Marinot, la *Nature morte* du troyen Jacques Linard... depuis le début du challenge local, près d'une quarantaine de passionnés ont réinterprété cinq oeuvres d'artistes différents, dont le personnel des Musées et certains étudiants troyens en master patrimoine.

Ainsi, chaque mardi, une oeuvre qui peut être facilement reproduite (y compris par les plus jeunes) est publiée sur la page Facebook des Musées de Troyes. Une fois cette oeuvre dévoilée, les internautes qui souhaitent participer à ce « Art at home challenge » troyen ont jusqu'au dimanche pour envoyer leur propre interprétation.

Pour ce faire, et afin de respecter le confinement encore en vigueur, les participants doivent évidemment utiliser exclusivement des objets du quotidien. Les céramiques deviennent tasses de thé, les housses de couette font office d'étoiles, les peluches se substituent aux animaux...

Défi de cette semaine, à relever jusqu'à dimanche : réinterpréter l'oeuvre cubiste de Juan Gris. Vous êtes partant ? Alors retrouvez les images du challenge, et participez sur la page Facebook des Musées de Troyes : [**www.facebook.com/MuseesDeTroyes**](https://www.facebook.com/MuseesDeTroyes)

Depuis samedi dernier, les agents des musées municipaux vous invitent, à travers des vidéos, à partager *l'Instant Musées*. L'occasion de (re)découvrir les merveilles des musées troyens.

Anecdotes, oeuvres, histoires... Pour le premier rendez-vous, Thomas Morel, conservateur des collections d'art ancien, vous a entraîné à travers les collections du musée des Beaux-Arts (à Saint-Loup). Il évoque notamment l'une de ses plus belles pièces, *Jupiter rencontrant la nymphe Io*, de Charles-Joseph Natoire (1700-1777). Deux statues XIII^e siècle du musée Saint-Loup vous livreront peut-être aussi leurs nombreux mystères... D'autres rendez-vous sont programmés cette semaine avec Juliette Galpin, autour des pièces du Muséum, pour mieux connaître nos collections ! Retrouvez les vidéos sur la page Facebook des Musées de Troyes :

[**www.facebook.com/MuseesDeTroyes**](https://www.facebook.com/MuseesDeTroyes)

- Avec le Conservatoire à rayonnement départemental Marcel-Landowski

Pour les professeurs du Conservatoire à rayonnement départemental Marcel-Landowski, le confinement impose à chacun de réinventer, temporairement, la transmission du savoir et la connexion avec ses élèves. Afin de maintenir ses élèves en éveil et préserver leur motivation, mais aussi pour valoriser la discipline de danse jazz voire de créer des vocations, Vivien Visentin, coordinateur du département Danse et professeur de danse jazz, a, proposé à ses élèves, dès le début du confinement, un projet vidéo-artistique atypique : **un Marabout dansé**. Le principe est simple mais techniquement exigeant : créer une chorégraphie commune, avec plusieurs danseurs « à demeure - à distance » qui enchaînent chacun leur tour des mouvements. La difficulté ? La pose de départ doit parfaitement s'enchaîner avec la pose de fin du danseur précédent. Ainsi, c'est sur la composition musicale *Stay At Home* (Restez chez vous) de *FrenchFuse*- les compositeurs ayant accepté avec plaisir que celle-ci soit utilisée pour ce projet- que vingt danseurs du conservatoire troyen ont envoyé leur vidéo d'environ 10 secondes chacune, les mettant en scène. Mis bout à bout, ces enchaînements chorographiques donnent

sens à ce projet de *Marabout dansé*, d'une durée finale de 3 min 25 s.

www.facebook.com/ConservatoiredeTroyes/videos/228902431653918

- Avec la Maison du Boulanger

L'Etablissement Public Administratif - La Maison du Boulanger, Centre Culturel, invite les **artistes aubois (plasticiens, musiciens, comédiens, humoristes, danseurs...)** à continuer la diffusion de leur travail, malgré le confinement, grâce à sa chaîne Youtube **#CULTURE TROYES CHEZ NOUS**. Dédiée à l'expression de la vie culturelle et artistique sous toutes ses formes, elle accueille déjà plus de 70 vidéos d'artistes, d'associations, d'institutions, qu'ils soient troyens ou plus largement aubois, qui sont toujours invités à en adresser. Afin de compléter cette belle vitrine de la création locale, les publics et internautes de la Maison du Boulanger peuvent également découvrir, sur le site de la Maison du Boulanger, les nombreuses initiatives nationales qui font vivre les lieux de diffusion (musées, théâtres...) et offre une nouvelle forme de divertissements culturels sur le web. **www.maisonduboulangier.com**

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr